

L'Eglise reprit aussi courage. — Elle éleva de nombreux temples, des monastères sans nombre, que le roi Gontran dota largement, en puisant dans les caisses du fisc impérial les largesses qu'il distribua à pleines mains à ses leudes et aux communautés religieuses.

Ces leudes devinrent ensuite des *comtes* (comites). Amovibles d'abord, — ils surent se perpétuer dans leurs charges, par l'extrême faiblesse des souverains. Peu à peu, cependant, ces comtes ne furent pas les uniques maîtres de Chalon; ils se partagent le pouvoir avec l'évêque de la ville qui en prend la moitié. Ces évêques surent se faire un nom; — beaucoup ont été la gloire de l'Eglise chalonnaise.

Mais de nouveaux malheurs viennent fondre sur Chalon. Les Sarrasins le saccagent en 731; Vaifre, duc d'Aquitaine, veut être aussi l'un de ses fléaux et brûle ses faubourgs, en 761, sous le roi Pépin.

Charlemagne répare ces désastres, et y réunit, en 813, la dernière année de son règne, un concile de toute la Gaule lyonnaise, dans lequel il recommande, surtout, la fondation ou l'amélioration des écoles dans les cloîtres des cathédrales et des monastères.

Je ne vous dirai pas l'histoire de cette petite ville, sous la féodalité et sous nos premiers ducs. Après la mort de Philippe de Rouvre, le roi Jean réunit le duché à la couronne, mais confirma les antiques privilèges et les franchises que Chalon avait aussi su, comme toutes les villes, conquérir sur le pouvoir royal. Les Grandes Compagnies et les Ecorcheurs brûlent ses faubourgs, mais le comte de Fribourg les atteint et les écrase, en 1438, « et la Saône était si pleine de leurs corps, que Olivier de la Marche put dire qu'au lieu de poissons, les pêcheurs tiraient bien souvent de la rivière des corps liés et accouplés de cordes, deux à deux, trois à trois. »